

Affectation des fonctionnaires stagiaires 2d degré 2011 Académie de Montpellier

Cher(e) collègue,

Vous venez d'être affecté(e) dans l'académie de Montpellier.

Le ministère confirme le virage pris l'année dernière au sujet de la formation des maîtres. Niant complètement le besoin de formation et une entrée sereine et réussie dans le métier, il réitère un plan de formation qui n'en a que le nom. Les buts recherchés sont entre autres le gain en termes de postes à supprimer (!) mais aussi et surtout, à travers l'assertion terrible « ça peut s'apprendre sur le tas », la négation complète de notre métier et de l'expertise que peut avoir un enseignant de sa discipline et donc de la reconnaissance qu'elle implique autant symboliquement que financièrement.

Hier encore, les stagiaires avaient droit à 2/3 de temps de formation et 1/3 de temps en responsabilité, à savoir 8 heures pour les enseignants et 12 heures pour les Cpe. Aujourd'hui, vous aurez en charge un service complet (si le service dépassait en plus l'obligation de service: n'hésitez pas, contactez-nous) et ... un soupçon de formation : Cf l'analyse du Snes : **formation des maîtres : la situation se dégrade encore.**

Cf le plan de formation du rectorat :

<http://www.ac-montpellier.fr/sections/personnels/nouveaux-arrivants/accueil-fonctionnaires/livret-accueil-fstg-2011>

Vous devez donc désormais être affecté(e) sur un poste complet dit « berceau ». Il vous faut donc émettre des vœux dans l'académie de Montpellier.

La procédure consiste à ordonner par ordre de préférence une liste d'établissements sur un formulaire que vous trouverez sur le site du rectorat de l'académie de Montpellier, mis en ligne le 18 juillet.

Vous pouvez le télécharger sur le site du rectorat à l'adresse suivante :

<http://www.ac-montpellier.fr/sections/personnels/nouveaux-arrivants/accueil-fonctionnaires>

Le document est à renvoyer avant le 16 août

- par fax (04 67 66 01 80) ou par mail (stagiaire2011@ac-montpellier.fr)
- **et aussi** par courrier à l'adresse suivante :

**Rectorat de Montpellier, Service Commun des Personnels Enseignants (SCPE) - Stagiaires
31, rue de l'Université, CS 39004, 34 064 Montpellier Cedex 2**

Cas particuliers : les lauréats 2010 en renouvellement de stage ne sont pas a priori concernés par cette procédure : le rectorat devrait les affecter sur des « berceaux » spécialement choisis par les IPR.

IMPORTANT : Pièces à joindre impérativement à la fiche de vœux dans l'envoi postal

1/ Pièces pour la nomination en tant que fonctionnaire stagiaire

Les lauréats des concours externes doivent impérativement envoyer au SCPE du rectorat de Montpellier la copie du diplôme (Master 2 ou équivalent) permettant la nomination en tant que fonctionnaire stagiaire. Sans cela, la nomination ne pourra pas être prononcée.

2/ Pièces justifiant l'obtention de bonification pour le barème d'affectation (cf fiche syndicale de suivi)

La commission d'affectation aura lieu le 22 août 2011 en présence des représentants du Snes. N'oubliez pas de nous renvoyer la fiche syndicale de suivi.

Cf fiche de suivi affectation stagiaire 2011.

Attention :

1/ Le rectorat communiquera un projet d'affectation dès le 19 août, mais celui-ci pourra être différent de l'affectation définitive. En effet, la commission est là pour vérifier que les barèmes sont justes, qu'aucun stagiaire n'a ni été oublié(e), ni mis(e) à l'écart d'une affectation à laquelle il(elle) peut prétendre grâce à son barème. D'où l'utilité de la fiche syndicale de suivi.

2/ Dans certaines disciplines, le nombre de supports prévus peut s'avérer insuffisant, le rectorat est donc susceptible de rajouter des « berceaux » lors de la commission. Nous vous conseillons donc de joindre en plus un courrier précisant vos préférences géographiques (par exemple : commune de Montpellier, groupement de communes autour de Montpellier, commune de Nîmes, ouest du département de l'Hérault, ...).

Quand commencez-vous ?

Quatre journées d'accueil sont prévues : du lundi 29 août au jeudi 1^{er} septembre 2011 à l'Université Montpellier II. La prérentrée dans les établissements a lieu le vendredi 2 septembre 2011.

Bonne rentrée à tous,

Florence Denjean-Daga